République Française
Département MORBIHAN
Commune de LA GREE SAINT LAURENT

Envoyé en préfecture le 30/12/2025
Reçu en préfecture le 30/12/2025
Publié le
ID : 056-215600685-20251230-00072025-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 5 mars 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	7	8

Vote
Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi cinq mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA GREE SAINT LAURENT s'est réuni dans la salle communale sous la présidence de Mme Martine GOUÉDO, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, ont été transmises par courrier aux conseillers municipaux le vingt-sept février deux mille vingt-cinq la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le vingt-sept février deux mille vingt-cinq.

Présents : Mme Martine GOUÉDO, M. André JOSSE, Mme Fabienne MÉZANGES, Mme Solange GLÉHELLO, M. Bruno LE MEN, M. Frédéric MARAY, M. Ronan GARIN

Absents excusés : M. Sébastien BÉCEL ayant donné pouvoir à Mme Fabienne MÉZANGES, M. René BOULÉ, Mme Monique RONDEAU, M. Marc PETON,

A été nommée secrétaire : Mme Fabienne MÉZANGES

N°0007-2025 – Validation du compte rendu du Conseil Municipal du 10 février 2025.

Madame le maire présente et demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'approbation ou non de ce compte rendu.

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré

Approuvent à l'unanimité le compte rendu de la séance du 10 février 2025 après avoir fait les modifications concernant les périodes de location de la salle communale à savoir l'été du 1er mai au 30 septembre et l'hiver du 1er octobre au 30 avril.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 20 mars 2025
Mme le Maire
Martine GOUÉDO

